

La Monnaie, Taxshelter.be et ING veulent lever 2 millions

Le Théâtre royal de La Monnaie est la première institution culturelle fédérale à signer avec un levreur de fonds Tax shelter dans le cadre de l'extension de l'incitant fiscal aux arts de la scène.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Le Théâtre royal de la Monnaie a signé avec la société Tax Shelter.be (une filiale de Nethys) un accord visant à lui confier la levée de fonds Tax shelter. Le fait n'est pas anodin.

Certes, quelques théâtres réputés (Le Public, le Théâtre de la Toison, d'Or) ont déjà signé de tels accords avec des leveurs de fonds, mais à notre connaissance, c'est la première fois qu'une aussi grande institution culturelle, fédérale de surcroît, se lance dans pareille opération.

La loi étendant le Tax shelter (l'incitant fiscal pour les entreprises investissant dans le secteur audiovisuel) aux arts de la scène est entrée en vigueur le 1^{er} février. Pour ce secteur plus souvent désargenté qu'à son

tour, cette mesure est une aubaine. Le Tax shelter pourrait lui permettre de financer jusqu'à un tiers de ses spectacles.

tions sont en effet ambitieuses et donc coûteuses. Elles ont une vocation internationale, ce qui demande des moyens importants. Cela tombe bien, la loi est assez généreuse à cet égard, l'avantage pouvant aller jusqu'à 2,5 millions d'euros par production.

Le directeur général de La Monnaie, Peter de Caluwe, espère lever en année pleine quelque 2 millions d'euros par an. Cela ne représente certes que 4% du budget global de l'institution mais c'est l'équivalent de ses recettes de mécénat privé et de sponsoring. Une somme qu'Alexandre Wittamer, patron de Taxshelter.be, se dit à même de réunir tant la demande des investisseurs est forte, le Tax shelter offrant un rendement d'environ 10%.

Pour ce faire, Taxshelter.be peut compter sur la puissance du réseau commercial d'ING, son partenaire dans la levée de fonds Tax shelter. L'an dernier, la

société a levé 16 millions d'euros (25% de plus qu'en 2015) affectés à 76 projets audiovisuels.

La Monnaie et Taxshelter.be vont à présent déposer leur demande d'attestation auprès de la cellule Tax shelter afin de pouvoir lever des fonds. Chaque œuvre soutenue devra quant à elle recevoir une attestation de la Communauté où elle sera produite. Les deux partenaires espèrent encore pouvoir financer par ce biais des spectacles de la saison en cours.

2,5 millions par production

La Monnaie s'est vite intéressée à ce système. Ses (co) produc-

4%

C'est la part du budget de La Monnaie provenant du mécénat privé et du sponsoring, soit 2 millions d'euros. L'institution espère en lever autant via le Tax shelter.